

LYON-PARILLY

OUVERTURE DE L'HIPPODROME : 11H45

Hippodrome corde à gauche - Piste de trot Pouzzolane 1200 mètres - Piste de Plat Herbe 1800 mètres

DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021 - 12H00

RÉUNION CSI

Directeur de Réunion : **LIONEL CHOSSON**
Commissaires : **STANISLAS DE VILLETTE - MICHEL DUQUAIRE - PIERRE ANDRE JAY - THIERRY RAVIER**

1 12H30 > Smarturf - Prix du Pic du Midi
18.000 € - Steeple-Chase - 4.100m.



Simple Couplé Trio

8.640 €, 4.320 €, 2.520 €, 1.710 €, 810 €.
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.
Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Notre sélection : > **2-3-5-1-6**

Propriétaires	N Chevaux	Valeur	Jockeys	Pds	H	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
H.-P. Sorg	1 DANJAR (E)	54,5	Julien Coyer	70	73	Hb 4 Rail Link-Starlin/M. H.-P. Sorg	1 N. Bellanger	5s6s3s1s2s
J. Andt	2 LOUP NONANTAIS	-	Baptiste Le Clerc	71	71	Hb 4 Cœur du Nord-Loupaline/Haras de Nonant-le-Pin	2 Lageneste & Macaire (s)	1s1s5h7h2h
Ecurie Patrick Joubert	3 HOSANA CONTI (E)	54	Florian Besson	65	69	Fb 4 Masterstroke-Unica Conti/M. P. Joubert	3 Gab. Leenders	1s2s7h5s7h
Earl Elevage d'ainay	4 JOLY HERITIÈRE (E)	55	Corentin Smeulders	67	68	Fbf 4 Network-Joly Coeur/M. S. Milaveau	4 E. Clayeux	4s1s6s5s4h
Ecurie Mme Jacques Cyprès	5 HADALINE (E)	54	James Reveley	68	68	Fb 4 Cokoriko-Abacab/M. J. Cyprès	5 D. Sourdeau de Beaugard	3s4s8h3sTs
Ecurie des Dragons	6 VAUB CHOP	-	Felix de Giles	67	67	Hb 4 Panis-Vaubecourt/M. A. Chopard	6 M. Pitart	1h4h7h6h10h
M. Laffandre	7 DIAMANT AMERICAN	52	Dylan Ubeda	66	66	Fb 4 American Devil-Diamanta/M. R. Girardin	7 M. Pitart	6s4s2s7h9h
D. Gleize	8 HOLD UP TIEPY (E)	-	Ivan Cherchi	63,5	65	Falfo 4 It's Gino-Naltiepy/M. M. Contignon	8 D. Gleize	Ah7h8hAh

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e - Mutuel : G P - PC : G P - Trio



2 13H00 > Haras de Toury - Prix du Mont Thou
18.000 € - Steeple-Chase - 4.100m.



Simple Couplé Trio

8.640 €, 4.320 €, 2.520 €, 1.710 €, 810 €.
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.
Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Notre sélection : > **4-3-5-1**

Propriétaires	N Chevaux	Valeur	Jockeys	Pds	H	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
P. Coveliers	1 APPLE'S BALEZE (E)	54	Dylan Ubeda	74	74	Hb 6 Saddex-Millez/M. R. Coveliers	1 E. Clayeux	6s3s3s3s (20) Ac
P. Coveliers	2 NUITS PREMIER CRU (ECH.) (E)	55,5	Corentin Smeulders	70	71	H npan 9 Buck's Boum-Fée Magic/M. J.-M. Prost Alamartine	2 E. Clayeux	4s3h4s6h (20) Ah
Haras de Saint-Voir	3 C'EST LE BOUQUET (E)	66	Benjamin Gelhay	70	70	Hb 9 Coastal Path-Radio Saint Voir/Haras de Saint-Voir	3 N. de Lageneste	4s1s4c6s2h
P. Coveliers	4 GRISY APPLE'S (ECH.)	63	James Reveley	69	69	Hgr 6 Montmartre-Apple's For Ever/M. R. Coveliers	4 E. Clayeux	(20) 3h6h2s3h (19) 2s
J. Zuliani	5 DJIN DE LA ROQUE (E)	49	Mlle Blandine Zuliani	65	69	Hb 8 Cut Quartz-Belle Saga/Mme G. Mongin	5 J. Zuliani	4s2sAs3s3s

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e - Mutuel : G P - PC : O



COURSES AU GALOP (CENTRE-EST)

Le suffixe entre parenthèse indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France. - * Ordre du tirage au sort des places à la corde. - (E) Chevaux couplés au Pari Mutuel. -
⊗ Oeillères - ⊕ Oeillères australiennes - Δ Bonnet anti-bruit - ▽ Attache langue - ⊗ Oeillères 1ère fois - ⊕ Oeillères australiennes 1ère fois - Δ Bonnet anti-bruit 1ère fois -
▽ Attache langue 1ère fois - H Chevaux nés dans le second semestre. -

P Régime étranger. (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs. - (S) : Société d'Entraînement. - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros. -
M Jument ayant été saillie. - (A) Cheval assimilé Pur sang. - (SF) Cheval Selle Français. -

(AA) Cheval Anglo-Arabe. - (AR) Cheval Arabe. - (AC) Cheval Anglo de Complément. - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang. - (AK) Cheval Anglo de Croisement. - (1) Modification du poids porté par le cheval. - : Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs. - Ø Cheval inédit, mais ayant participé à une course école

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres. - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap. - Cheval non qualifié FEE. - % : Pourcentage de TVA récupérable. -

(-) et N° de corde : « Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles ». - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2). Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique. - u : Engagement supplémentaire 1. - v : Engagement supplémentaire 2.

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances - Valeur* : Chevaux absents depuis 5 mois et + - « ~ » : chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France.. - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

RECOMMANDATIONS AU PUBLIC : PARIMUTUEL HIPPODROME

Les parieurs doivent conserver leurs récépissés de pari mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels. Les paris sont payés aux divers guichets de paiement. Le paiement se poursuit pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course. Le règlement peut être effectué par correspondance à l'adresse suivante : PMC, service des impayés - 30, rue des Petits Hôtels - 75010 PARIS.

COMMENT PARIER SUR L'HIPPODROME ?

LE PARI SIMPLE :

Vous choisissez un **cheval** et vous pariez sur sa chance gagnant ou **placé**
a) **Gagnant** : il faut que le cheval arrive premier.
b) **placé** : il suffit que le cheval arrive dans les trois premiers ou dans les deux premiers si 4 à 7 chevaux ont pris part à la course.
c) **A cheval** : en doublant la mise, vous pouvez jouer à « cheval », c'est-à-dire le même cheval gagnant et placé.

MONTANT DES ENJEUX :

Vous avez à votre disposition sur l'hippodrome des guichets à l'unité de base : **2 euros**.

TRIO ■ Trouver les trois premiers quel que soit l'ordre

Nombre	COUPLÉ	TRIO
2 chevaux	2 €	
3 chevaux	6 €	2 €
4 chevaux	12 €	8 €
5 chevaux	20 €	20 €
6 chevaux	30 €	40 €
7 chevaux	42 €	70 €
8 chevaux	56 €	112 €
9 chevaux	72 €	168 €
10 chevaux	90 €	240 €

Rapport des jeux communiqué sur la base de : **1 euro**.

LE PARI COUPLÉ :

Vous choisissez **deux chevaux** et vous pariez sur leur chance **gagnant ou placé**.
a) **Gagnant** : il faut que les deux chevaux choisis occupent les deux premières places quel que soit l'ordre d'arrivée (à l'exception des courses de 4 à 7 chevaux où l'ordre d'arrivée doit être stipulé).
b) **placé** : il faut que les deux chevaux choisis occupent les deux et trois premières places quel que soit l'ordre d'arrivée.
c) **A cheval** : en doublant la mise, vous pouvez jouer la même combinaison en gagnant et en placé.

Paiement à tous les guichets.
Pour faire établir vos paris, vous devez annoncer :

- 1 — le **type** de pari
- 2 — le ou les chevaux **choisis**
- 3 — la **valeur** du pari

3 13H35 > Haras de Saint-Voir - Prix de Lamorlaye

18.000 € - Haies. - 3.400m.

8.640 €, 4.320 €, 2.520 €, 1.710 €, 810 €.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.



Notre sélection : > 5-2-3-1

Propriétaires	N Chevaux	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
Lord Daresbury	1 IARAK	-	Dylan Ubeda	68	H bcer 3 Karaktar-Abacab/M. J. Cyrès	1 E. Clayeux	ThAh3h5p
Ecurie Mme Jacques Cyrès	2 INNOCENTE BAMBINO	-	James Reveley	68	H b 3 Kokoriko-Chanceuse/M. J.-F. Iandiorio	2 E. Clayeux	3h8h3p
Mme H. Devin	3 KING TURGEON	-	Florian Besson	64	H gr 3 Turgeon-King's Crystal/Mme H. Devin	3 Gab. Leenders	7h
J.-C. Ravier	4 THEQUIETMAN	-	Corentin Smeulders	66	H bf 3 Karaktar-Escort' beauty/M. E. Clayeux	4 E. Clayeux	inédit
Mme A. Gourdon	5 PAVLOVA SKY	-	Baptiste Le Clerc	65	F bf 3 Jeu St Eloi-Kobal Sky/Mme S. Fanthou	5 Lageneste & Macaire (s)	inédite
Mme I. Melloux	6 COKIDALLE	-	NON PARTANTE	65	F b 3 Karaktar-Coastydale/M. P.-E. Guilloux	6 M. Pitart	inédite

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e - Mutuel : G P - PC : O



4 14H05 > Natura'lis - Prix du Col de Porte

18.000 € - Steeple-Chase. - 4.100m.

8.640 €, 4.320 €, 2.520 €, 1.710 €, 810 €.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.



Notre sélection : > 6-2-1-3

Propriétaires	N Chevaux	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
S. Munir	1 GARFIELD	62	Mlle Blandine Zuliani	70	H al 5 Doctor Dino-Reine Irlandaise/Mlle M.-L. Besnoin	1 F. Nicolle	1s2h4hAs6s
Mme S.A. Bramall	2 GREMLIN DU LARGE	58	Geoffrey-Gilles Vibert	69	H albr 5 Kapparde-Pollinie/M. P. Noue	2 F. Nicolle	3s1s6s2s (20) 7h
Comte G. de Brondeau	3 GALA D'ARTHEL	53	Corentin Smeulders	69	F b 5 Rail Link-Olga d'Arthel/Comte G. de Brondeau	3 E. Clayeux	Ts4s1s2s2s
Ecurie Couderc	4 GALLOX	-	James Reveley	68	H al 5 Samum-Vénus Collonges/M. P. Joubert	4 E. Clayeux	4s1h (20) 2h5h10p
H. Despont	5 GRANGOUSIE CHALUZY	48	Ivan Cherchi	64	H bf 5 Kokoriko-Régisse Chaluz/Mme Flo Martin	5 H. Despont	Tc3sTs6Ts
Haras de Saint-Voir	6 GAGNEUR	-	Benjamin Gelhay	67	H b 5 Coastal Path-Suite/Haras de Saint-Voir	6 N. de Lageneste	3sAh8h5h (20) 2h
Mme S. Jaffrelot	7 PARENTHÈSE D'ANGE	57	Dylan Ubeda	65	F bf 5 Great Pretender-Paranthèse/M. A. Fouilleul	7 D. Sourdeau de Beaugard	(20) 4s7s1s (19) 3h6h

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e - Mutuel : G P - PC : O



5 14H35 > France Sire - Prix Patrick de Slane

18.000 € - Haies. - Handicap (+14) - 3.800m.

8.640 €, 4.320 €, 2.520 €, 1.710 €, 810 €.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 36.000. La référence applicable dans ce Handicap sera + 14. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.



Notre sélection : > 1-4-5-6-9

Propriétaires	N Chevaux	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
Ecurie Patrick Joubert	1 HIP HOP CONTI	59	James Reveley	73	H bf 4 Lauro-Starmoss/M. P. Joubert	1 E. Clayeux	2s1h1s4s2h
D. Lassaux	2 HÉLIANTHUS	56,5	NON PARTANT	70,5	H b 4 Chœur du Nord-Great Dark Lady/M. A.-J. Lefort	2 Aug. De Boisbrunet	1h2hTh1h1h
Mme D. Buhmann	3 HALO ON FIRE	56,5	Sacha Bouché	66,5	H al 4 Papal Bull-Joly Bérengère/EARL Detouillon	3 M. Pitart	7h3h4h4p8p
C.-E. Cayeux	4 PERMAFROST	56	Thomas Beaurain	70	H b 4 Magadan-Perlieglote/M. C. Righi	4 C.-E. Cayeux	3h4h5h1h5h
F. Lagarde	5 HAMILTON D'YGRANDE	52	Mlle Léa Suisse	62	H bf 4 American Post-Lady Shuffle/A.J. Entreprises S.A.S.	5 F. Lagarde	4h3h6h6p (20) 10p
J.-P. Vanden Heede	6 REINE VERA	52	Benjamin Gelhay	66	F b 4 Mubaarez-Heidikly/M. J.-P. Vanden Heede	6 B. Goudot (s)	9h (20) ThAhAh3h
Jean Romero	7 TIRENVILLE	51	Dylan Ubeda	65	H b 4 Elusive City-Burford Belle/M. Jean Romero	7 M. Pitart	5hAh11h (20) 6p6p
Mme E. Himmel	8 SWEET CESARIA	50	Ivan Cherchi	63,5	F gr 4 Tiberius Caesar-Sweet Storm/Haras du Taillis	8 W. Himmel	Ah7h9h2h7h
N. Ricignuolo	9 AL NAKHIL	50	Felix de Giles	64	H al 4 Planteur-Salwa/Al Shaqab Racing	9 M. Pitart	1hAh8hAs8h

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e - Mutuel : G P - PC : G P - Trio



6 15H05 > Haras des Châtaigniers - Course de Haies d'Automne

38.000 € - Haies. - Handicap de Catégorie (+14.5) - 4.000m.

18.240 €, 9.120 €, 5.320 €, 3.610 €, 1.710 €.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, été classés 1er d'une course de dotation totale de 35.000. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.



Notre sélection : > 9-1-2-5-8-3-7-10

Propriétaires	N Chevaux	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
A. Vangelisti	1 FIRST DAUM	57,5	Davide Satalia	69	H npan 7 Anzillero-Sky Dance/M. J.-P. Deshayes	1 D. Satalia	1h4h6h4h2s
M. Raulic	2 FOLLOW ME SOLDIER	57,5	Gianni Saffa	69	H al 8 Soldier of Fortune-Ringshaan/M. P.-C. Galiote	2 L. Viel	AhAsAs1s4s
Bourgogne Racing Club	3 GRÂCE DES DIEUX	57	Thomas Beaurain	71,5	F b 5 Blek-Cana/M. G. Doyen	3 C. Provot	1h3h4h (20) 3h6h
Ecurie Burgundy Horses	4 WAJDAM	57	Sacha Bouché	67,5	H b 5 Saint des Saints-Linadame/M. R. Corveller	4 M. Pitart	1s6s4s1s9s
Ecurie Sagittaire	5 DECEMBER	56,5	James Reveley	71	H al 7 Noroit-Bayonnelle/Ecurie Sagittaire	5 D. Sourdeau de Beaugard	2h11h (20) 8h3hAh
Mme M. Bietola Lasset	6 OKTENTE	55,5	Felix de Giles	70	F b 5 Blek-Pearl River/M. R. Bietola	6 M. Pitart	1h8hAh5h6h
F. Gelhay	7 GIOTTO DES PLACHIS	55	Benjamin Gelhay	69,5	H b 5 Nidor-Rometta/M. G. Berger	7 F. Gelhay	1pTs1h2h3h
A. Girod	8 COOKILAYONE	55	Dylan Ubeda	69,5	F gr 5 Rajsaman-Saroushka/M. E. Lellouche	8 M. Pitart	3h5h1h6h3h
Scuderia Christian Troger	9 FAN D'APPLE'S	55	Geoffrey-Gilles Vibert	66,5	H b 6 Saddler Maker-Rosa Apple's/M. R. Coveliers	9 D. Satalia	TsTs5sDér.s5s
Mme A. Raffini	10 TENDER WINNER	53,5	Mlle Cheyenne Banz	64	H b 6 Alex The Winner-Tender Night/M. J.-Ph. Dubois	10 R. Martens	6h10p3p9p4p

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PC : G P - Trio



7 15H35 > Prix VetAgro Sup - Campus Vétérinaire de Lyon

18.000 € - Cross country. - 5.200m.

8.640 €, 4.320 €, 2.520 €, 1.710 €, 810 €.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, reçu 35.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.



Notre sélection : > 3-6-2-1

Propriétaires	N Chevaux	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
E. Sayet	1 BABA STONE	48	Florian Besson	71	H b 12 Robin des Prés-Pierre Rousse/M. E. Sayet	1 E. Sayet	1cTc5c1c (20) 2c
D. Clayeux	2 NETCAM	55	James Reveley	72	F bf 9 Network-Orlana/M. D. Clayeux	2 E. Clayeux	4c7c2c3c (20) 1c
Mme J. Picard	3 DAFFODIL ROSE	57	Thomas Beaurain	72	H b 8 Indian Daffodil-Toprose/Mme J. Picard	3 J. Zuliani	3c6c6Distc3c1c
H. Despont	4 CORENTIN COLLONGES	49	Ivan Cherchi	67	H b 9 Fragrant Mix-Flicka Collonges/G.A.E.C. Delorme Frères	4 H. Despont	6cTc3c7c4c
M. Pitart	5 FLICKA D'OLIVATE	48	Felix de Giles	70	F npan 6 Coastal Path-Komunion/M. J.-P. Rivoire	5 M. Pitart	3c2c3c6c1c
Haras de Saint-Voir	6 A DIEU VAT	58	Benjamin Gelhay	69	H npan 11 Presenting-Montanara Paris/Haras de Saint-Voir	6 N. de Lageneste	2cTcAc2cAc
Marquise de Tracy	7 ELEVÉE POUR GAGNER	52	Corentin Smeulders	67	F bf 7 Tirwanako-Noisillette/Marquise de Tracy	7 E. Clayeux	Tc (20) 2c1c1c1c

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e - Mutuel : G P - PC : O

